IP2S Institut de praxéologie des sciences sociales

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Votre parcours VAE avec IP2S

Les deux premières étapes dépendent de votre situation : choisissez le **parcours 1** ou le **parcours 2**. Ensuite, tous les candidats suivent les mêmes étapes, de l'accompagnement par IP2S jusqu'à l'entretien post-jury.

PARCOURS 1 · HORS PLATEFORME FRANCE VAE

Vous relevez de la fonction publique, ou votre diplôme n'est pas proposé sur France VAE

1 Inscription

- Contactez IP2S pour un premier échange sur votre projet.
- Nous montons avec vous le financement : employeur, CPF, France Travail ou plusieurs financements combinés.
- Vous déposez votre dossier de recevabilité (livret 1) auprès du certificateur.

2 Recevabilité

- Le certificateur se prononce sur la recevabilité de votre demande.

Salarié ? Vous pouvez demander à votre employeur un congé VAE de 24 h maximum : faites la demande suffisamment tôt avant le début du parcours.

PARCOURS 2 · PLATEFORME FRANCE VAE

Salariés du privé, demandeurs d'emploi, bénévoles… pour tout diplôme proposé sur France VAE

1 Inscription

- Créez votre compte sur vae.gouv.fr et choisissez votre diplôme.
- Pour être accompagné par IP2S, sélectionnez IP2S comme accompagnateur.
- Vous réalisez votre entretien de faisabilité, puis nous validons ensemble le financement (CPF, employeur, France Travail…).

2 Recevabilité

- Le certificateur se prononce sur la recevabilité de votre demande, via France VAE.

Salarié ? Vous pouvez demander à votre employeur un congé VAE de 24 h maximum : faites la demande suffisamment tôt avant le début du parcours.

Puis, pour tous les candidats

3 Accompagnement IP2S · 24 h

1 entretien de positionnement
7 rencontres d'écriture
2 séances de préparation à l'oral

- Rédaction du livret 2 avec un accompagnateur dédié, selon un calendrier fixé ensemble.
- Accès à l'espace apprenant en ligne d'IP2S.
- Adaptations possibles en cas de handicap.

4 Dépôt du livret 2

Vous déposez votre dossier de validation auprès du certificateur (ou sur France VAE pour le parcours 2).

5 Jury

Entretien avec le jury aux dates fixées par le certificateur. Le jury valide le diplôme en totalité, en partie (blocs de compétences) ou pas.

6 Entretien post-jury

1 h 30 avec IP2S pour faire le point sur le résultat et préparer la suite : poursuite du parcours, compléments, projet professionnel.

IP2S · 26 rue de Lautenbach · 67100 Strasbourg

institut-ip2s.fr | 06 89 47 90 93 | accueil@institut-ip2s.fr

L'essentiel avant de vous engager

Objectifs

Vous accompagner pour obtenir tout ou partie d'un diplôme du travail social par la VAE.
L'accompagnement vous aide à :

- vous approprier le référentiel du diplôme visé,
- analyser votre expérience et rédiger votre livret 2,
- préparer votre entretien avec le jury.

Public et prérequis

Toute personne justifiant d'une expérience (salariée, non salariée, bénévole…) en rapport direct avec le diplôme visé. La loi n'impose plus de durée minimale d'expérience.

Prérequis : avoir obtenu la recevabilité du certificateur (étape 2) avant de commencer l'accompagnement.

Durée

Entretien de positionnement	2 h 30
7 rencontres d'écriture du livret 2	16 h
Préparation à l'oral (2 séances)	4 h
Entretien post-jury	1 h 30
Total, en individuel	**24 h**

Réparties sur plusieurs mois, selon un calendrier fixé ensemble.

Modalités et délais d'accès

Prise de contact par téléphone ou par e-mail. Premier échange sous 2 jours après votre demande.

L'accompagnement démarre une fois la recevabilité obtenue et le financement validé.

Tarif et financement

2 220 € au total, dont 300 € de frais de jury, pour l'accompagnement de 24 h.

Financements possibles : CPF, employeur (plan de développement des compétences), France Travail, Transitions Pro, ou plusieurs financements combinés. Nous vous aidons à monter le dossier.

Méthodes mobilisées

Entretiens individuels, entretien d'explicitation, analyse de situations de travail, travail sur le référentiel, relectures commentées, simulation d'entretien avec le jury, apports théoriques et bibliographiques, espace apprenant en ligne.

Modalités d'évaluation

Suivi de la progression à chaque rencontre (comptes rendus, productions écrites, tableau des compétences), plan de l'oral préparé, questionnaire de satisfaction en fin de parcours.

La décision finale revient au jury du certificateur.

Accessibilité

Accompagnement accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap avant l'inscription : nous étudierons ensemble les adaptations possibles (rythme, supports, lieu, distanciel).

Contacts

IP2S – Institut de praxéologie des sciences sociales
26 rue de Lautenbach, 67100 Strasbourg

06 89 47 90 93
accueil@institut-ip2s.fr
institut-ip2s.fr